



**Texte d'orientation  
de la  
Commission Nationale politique de la  
jeunesse  
- CNPJ -**

<http://jeune.apf.asso.fr>



## AGIR AVEC LES JEUNES

### Texte d'orientation de la Commission nationale politique de la jeunesse (CNPJ)

**L**es jeunes agissent avec l'APF pour lui apporter une image d'une association jeune, active, qui bouge et qui invente.

Les jeunes de l'APF agissent :

- pour vivre comme tous les jeunes,
- pour dynamiser l'accueil des jeunes au sein des structures de l'association et valoriser leur expression,
- pour soutenir les projets des jeunes,
- pour prendre des responsabilités.

## **V**IVRE COMME TOUS LES JEUNES

Les jeunes en situation de handicap ont les mêmes aspirations que tous les jeunes de leur génération :

- ✚ avoir les moyens de choisir sa formation en privilégiant le milieu ordinaire,
- ✚ acquérir son autonomie et son indépendance : avoir ses propres ressources, son logement, trouver son premier emploi, se déplacer,
- ✚ sortir et faire la fête entre copains : avoir des loisirs, aller dans les bars, au cinéma, au concert, dans les discothèques, partir en vacances,
- ✚ avoir une vie affective et sexuelle, vivre en couple, avoir des enfants.

### **ACTIONS DES JEUNES ET DE L'APF**

- permettre le choix de sa formation,
- faciliter les premières expériences professionnelles (stages, apprentissage...) en prenant en compte les difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes en situation de handicap,
- sensibiliser et former les enseignants et les formateurs aux situations de handicap,
- avoir le choix de son projet de vie: avoir un logement adapté, prendre les transports en commun,
- permettre et respecter une vie affective et sexuelle dans tous les lieux de vie (notamment par la création et le développement de services d'accompagnement),
- mettre en place des espaces de paroles (parents, jeunes, personnes qualifiées et professionnels),
- accéder aux loisirs, à la culture et aux activités sportives (accessibilité des lieux, prise en charge de l'accompagnement),
- avoir des ressources suffisantes pour ne pas vivre toute sa vie lorsqu'on ne peut pas travailler, avec un revenu en dessous du SMIC.

## DYNAMISER L'ACCUEIL DES JEUNES ET VALORISER LEUR EXPRESSION

L'APF, par l'intermédiaire de ses délégations départementales, de ses services ou de ses établissements, est en relation avec des milliers d'adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, adhérents et / ou jeunes accueillis dans une structure de l'association.

### ACTIONS DES JEUNES ET DE L'APF

Afin de dynamiser l'accueil des jeunes et de valoriser leur expression au sein de l'association, les jeunes organisent au sein de l'APF :

- **des « espaces de rencontre jeunes »** dans chaque délégation départementale. Organisés sous forme de groupes initiatives, ces « espaces de rencontres » permettent aux jeunes de partager leurs expériences et leurs projets,
- **des forums de discussion** sur les sites internet de l'association. Les sujets abordés dans ces forums pourront aider la Commission nationale de la politique de la jeunesse à définir ses axes de réflexion,
- **la diffusion des expressions et des initiatives des jeunes** au travers des différents supports de communication et d'information : Faire Face, bulletins départementaux, site Internet.

## SOUTENIR LES PROJETS DES JEUNES

Les jeunes expriment des aspirations et imaginent des projets personnels, scolaires ou professionnels. Mais les barrières architecturales, la perception du handicap, la sous-estimation de leurs capacités constituent souvent des obstacles complexes à franchir.

### ACTIONS DES JEUNES ET DE L'APF

Soutenus par l'APF, les jeunes peuvent :

- **apprendre à construire des projets** en fonction de leurs possibilités et de leurs désirs,
- **apprendre à combattre toutes les formes de discrimination** liées au handicap auxquelles ils sont parfois confrontés,

L'APF apporte à ces jeunes l'accompagnement nécessaire :

- **pour avoir les moyens de choisir leur mode de vie** et de bénéficier de **tremplins**,
- **pour être respectés dans leur intimité et sexualité** : mettre en place des espaces de parole qui rassembleraient parents, professionnels, jeunes autour de ces questions.

**L'APF doit adapter en permanence ses différentes structures** pour prendre en compte l'évolution **des aspirations des nouvelles générations**.

## CONFIER DES RESPONSABILITES AUX JEUNES

Des jeunes souhaitent avoir des responsabilités au sein de l'APF pour construire des projets collectifs. Mais comme dans tout mouvement associatif, les jeunes ont besoin d'un soutien pour lever les différents freins spécifiques à leur implication associative : manque d'expérience, moyens financiers limités, ...

### ACTIONS DES JEUNES ET DE L'APF

Afin de renforcer la place des jeunes au sein de l'association, l'APF leur confie des responsabilités et les soutient dans leur engagement associatif :

#### → s'initier à la vie associative

Pour s'affirmer dans la prise de responsabilité, il est important de laisser les jeunes construire et réaliser leur propre projet : droit à la prise de risque, à l'échec, ... Les jeunes et l'APF recherchent les moyens pour soutenir cette initiation à la responsabilité :

- Disponibilité de personnes ressources professionnelles,
- Formation,
- Mise à disposition de matériels adaptés (locaux et moyens de transports),
- Secrétariat,
- Partage d'expériences entre jeunes.

Les jeunes s'impliquent dans les projets de collecte de fonds de l'APF, ce qui peut être un moyen de prendre également des responsabilités pour financer leurs projets. Ces moyens peuvent être mutualisés avec d'autres mouvements de jeunesse.

#### → confier des responsabilités au sein de l'association

Cette prise de responsabilité peut s'exercer de différentes manières :

- ↳ Créer des groupes initiatives ou y participer,
- ↳ Participer aux différentes instances de décision de l'association, et notamment au sein du conseil départemental, régional et conseil d'administration,
- ↳ Etre élu à la commission nationale de la politique de la jeunesse composée de 22 jeunes adhérents de l'APF (un élu par région). Cette commission a pour mission d'aider à définir des orientations nationales sur les sujets qui concernent les jeunes et faire des propositions dans ce sens au Conseil d'administration.

## Adhésion gratuite pour les jeunes

### Conditions requises pour bénéficier de l'offre

- être âgé de **18 à 25 ans**,
- ne **jamais** avoir été adhérent en 2009 ni les années précédentes.

Sous réserve que le nouvel acteur remplisse ces **deux conditions**, l'APF est en mesure de lui proposer également – **et ce pour la 1<sup>ère</sup> année uniquement** – un abonnement à Faire Face au prix exclusif de **5 euros**.

Rappel des code à utiliser pour l'enregistrement sur Acteur + :

- DHNJ9 : première adhésion gratuite jeune
- AFAJ9 : abonnement exceptionnel à Faire Face au prix de 5 euros (uniquement valable si adhésion)